

Code éthique



Septembre 2025

LECTRA

We pioneer. You lead.

Contenu

Le mot du Président-Directeur général	3
Engagement des membres du Comité exécutif	4
Introduction au Code éthique de Lectra.....	6
En cas de doute	7
Lectra s'engage.....	8
Les collaborateurs de Lectra s'engagent	14
Lectra demande à ses partenaires de s'engager	18
Le Comité éthique de Lectra.....	24
Dispositif de suivi, contrôle et alerte.....	26
Glossaire	30

Le mot du Président-Directeur général

L'éthique et l'intégrité sont au cœur de notre identité chez Lectra.

Ces valeurs fondamentales nous guident dans chacune de nos actions, tant sur le plan interne qu'externe. Elles représentent des repères essentiels pour tous les membres de notre équipe et sont les piliers de la confiance que nos clients, partenaires et investisseurs placent en nous.

Aujourd'hui, alors que nous évoluons dans un environnement de plus en plus complexe, en constante évolution, le respect de ces principes devient plus que jamais crucial pour notre succès collectif. Chaque geste, chaque décision, chaque relation que nous entretenons, doit refléter notre engagement à agir avec transparence et responsabilité.

Le Code éthique de Lectra a été élaboré pour définir clairement les attentes. Il sert de référence pour guider nos actions et nos choix au quotidien. Il rappelle les règles à suivre et les comportements à adopter, et s'applique à tous les collaborateurs de Lectra, sans exception.

Ensemble, nous avons la responsabilité de contribuer à un environnement de travail intègre, respectueux et positif, et de construire un avenir durable, basé sur des pratiques commerciales éthiques et inclusives.

Je vous encourage vivement à en prendre connaissance et à l'intégrer pleinement dans vos pratiques professionnelles. Votre engagement à respecter ces principes est essentiel.



Daniel Harari
Président-Directeur général

Engagement des membres du Comité exécutif

En tant que membres du Comité exécutif de Lectra, nous avons la responsabilité collective de conduire les affaires du Groupe avec intégrité et transparence.

Nous sommes pleinement conscients de notre rôle dans la diffusion, l'explication et la mise en œuvre quotidienne des principes de notre Code éthique, qui guident toutes nos activités, partout où nous opérons dans le monde. **Cela constitue non seulement un impératif moral, mais également un gage de pérennité et de succès pour Lectra.**

Il est de notre devoir, tant sur le plan individuel que collectif, de faire preuve d'exemplarité et de rigueur dans nos comportements. Nous devons démontrer, par nos actions quotidiennes, que les principes éthiques qui régissent notre management sont non seulement applicables, mais également intégrés à notre culture d'entreprise.

En agissant ainsi, nous renforçons la confiance de nos parties prenantes et assurons un avenir durable pour Lectra.

Nous comptons sur chacun d'entre vous pour appuyer et relayer notre démarche.



Engagement des membres du Comité exécutif



Daniel Harari

Président-Directeur
général



Maximilien Abadie

Directeur général adjoint



Anne Borfiga

General Secretary



John Brearley

President,
Americas



Antonella Capelli

President,
EMEA



Thierry Caye

Chief Technology Officer



Oliver du Chesnay

Chief Financial
Officer



Javier Garcia

Chief Customer
Officer



Amit Gautam

Chief Executive Officer
of TextileGenesis



Laurence Jacquot

Chief Customer Success
Officer



Michael Jaïs

Chief Executive Officer
of Launchmetrics



Maria Modrono

Chief Marketing and
Communications Officer



Frédéric Morel

President,
Asia Pacific

Introduction au Code éthique de Lectra

Chez Lectra, l'éthique et l'intégrité constituent le socle de la culture de l'entreprise et guident chacune des actions.

Chaque collaborateur joue un rôle essentiel dans cette mission, c'est pourquoi ce code éthique a été élaboré, définissant les normes de comportements attendues de chacun.

Ce code éthique va au-delà des simples obligations légales rappelées ci-dessous. Il s'articule autour de principes essentiels, tels que l'intégrité et l'éthique des affaires, qui sont au cœur de nos interactions quotidiennes.

L'engagement à respecter l'environnement et à promouvoir une responsabilité sociale englobe le respect des droits des collaborateurs et des droits de l'homme. Chaque action compte.

Lectra, signataire du **Pacte mondial des Nations unies** depuis 2023, s'engage à respecter les lois et réglementations en vigueur dans chaque pays où elle exerce une activité, en se référant plus particulièrement :



- À la Déclaration universelle des droits de l'homme,
- Aux directives de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économiques),
- À la convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant,
- Aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme dits UNGP (United Nations Guiding Principles on Business and Human Rights), Aux 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies et les Objectifs de Développement Durable associés (ODD).

Les droits fondamentaux des travailleurs sont également respectés, en se conformant pleinement aux normes établies par les conventions fondamentales de l'**Organisation internationale du travail** (OIT), telles que :



- L'abolition effective du travail des enfants,
- L'élimination de toute forme de travail forcé,
- La garantie d'un milieu de travail sécurisé et salubre,
- L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession,
- La liberté d'association et la reconnaissance effective du droit de négociation collective.

Par ce code éthique, Lectra s'engage en tant qu'entreprise et encourage l'ensemble des collaborateurs et des partenaires à faire vivre les principes et valeurs qu'il contient dans chacune de leurs interactions au quotidien.

En cas de doute

Ce code de conduite a pour but de préciser et d'illustrer les comportements à éviter, considérés comme contraires aux principes et valeurs qui y sont décrits.

Cependant, il ne prétend pas répondre à toutes les questions éthiques qui peuvent survenir dans le cadre de nos activités professionnelles. Aussi, Lectra encourage chacun à faire preuve de bon sens et de discernement pour gérer les différentes situations, en se conformant aux valeurs du Groupe Lectra et aux lois en vigueur.

Le Groupe ne tolère aucune forme de représailles contre un collaborateur qui, de bonne foi, exprime des préoccupations ou coopère dans le cadre d'enquêtes relatives à des violations présumées de ce code éthique.

En cas de doute ou de questionnement, ou pour signaler une violation réelle ou supposée des règles énoncées dans ce code, vous devez, selon la situation :

1. En référer à votre supérieur hiérarchique (à privilégier autant que possible),
2. Demander conseil à votre Direction des ressources humaines,
3. Contacter le Responsable conformité du Groupe à l'adresse : **ethics.compliance@lectra.com**,
4. Utiliser la procédure « Alerte interne », disponible sur le site internet du Groupe et dans toutes les filiales auprès des Ressources Humaines, permettant également de conserver l'anonymat si souhaité.

Lors de situations complexes, les questions suivantes peuvent vous servir de guide :

1. **« Est-ce la bonne chose à faire ? » :**
cette situation respecte-t-elle les valeurs et principes énoncés dans ce code éthique ?
2. **« Suis-je dans la légalité ? » :**
y a-t-il des lois ou des règlements en vigueur qui pourraient être enfreints dans cette situation ?
3. **« Mon comportement est-il acceptable ? » :**
puis-je en parler ouvertement à ma famille, mes collègues, les clients, les partenaires ?
4. **« Y a-t-il eu quelconque avantage indu dont je / la personne pourrait bénéficier dans le contexte de la situation, sans justification recevable ? »**





Lectra s'engage

Lectra s'engage

Intégrité

Lectra s'engage à maintenir les plus hauts standards d'intégrité dans toutes ses opérations.

Par le déploiement de ce code éthique, le Groupe définit clairement ses attentes en matière d'intégrité pour tous les collaborateurs. Ce code inclut des directives sur la manière de signaler des comportements inappropriés, notamment la corruption ou la fraude, garantissant ainsi que tous les collaborateurs comprennent l'importance de l'intégrité dans leurs actions quotidiennes.

Lectra organise régulièrement des sessions de formation sur la prévention de la corruption et les comportements éthiques. Les collaborateurs y apprennent à reconnaître les situations à risque et à agir de manière appropriée grâce à des études de cas et des scénarios pratiques adaptés à leur métier.

Éthique des affaires

Lectra s'engage à garantir des pratiques commerciales justes et transparentes, telles que définies dans ce code éthique, ainsi qu'à respecter des procédures plus spécifiques liées à l'éthique des affaires.



Lectra ne peut tolérer aucune pratique contraire à une conduite éthique des affaires et ce même dans des pays où certaines pratiques font partie intégrante des usages commerciaux locaux. En outre, le Groupe applique une politique de concurrence loyale qui interdit toute forme de pratiques anti-concurrentielles, tel que le dénigrement des concurrents ou les ententes sur les prix.

Enfin, Lectra privilégie les relations transparentes et équitables avec ses fournisseurs, en s'engageant à respecter les contrats et à éviter les pratiques abusives. En retour, **le Groupe a fait signer à ses fournisseurs une charte achats responsables dans laquelle ces derniers s'engagent à respecter chaque point détaillé dans le chapitre « Lectra demande à ses fournisseurs ».**

Lectra veille à respecter les droits humains dans toutes ses activités et à prévenir toute violation au sein de sa chaîne d'approvisionnement.

Respect des droits humains

Ainsi, Lectra publie une **charte Ressources Humaines** accessible tant en interne qu'en externe. Cette charte détaille ses principes en matière de respect des droits humains, des droits des travailleurs et d'engagement envers la santé et la sécurité au travail.

La sélection des sous-traitants repose sur la signature de la **charte achats responsables** ainsi que par un audit régulier des pratiques pour les sous-traitants concernés par la démarche de certification **FSC® (Forest Stewardship Council®)**.



Lectra s'engage

Droits des travailleurs

Lectra respecte et défend les droits des travailleurs en garantissant des conditions de travail justes et conformes aux lois en vigueur. Le Groupe assure notamment la représentativité des collaborateurs en organisant des élections professionnelles qui permettent de désigner des représentants du personnel, dans les pays concernés, puis de consulter des instances qui en sont issues, de manière régulière, ainsi qu'à l'occasion de tout changement important des conditions de travail.

Égalité des chances et non-discrimination

Lectra promeut la diversité et l'inclusion en interdisant toute forme de discrimination et en favorisant l'égalité des chances tant à l'embauche que dans les relations de travail au quotidien.

Lectra promeut la diversité et l'inclusion en interdisant toute forme de discrimination et en favorisant l'égalité des chances tant à l'embauche que dans les relations de travail au quotidien. Ainsi, Lectra s'engage à ne discriminer quiconque en raison de son sexe, de ses mœurs ou de son orientation sexuelle, mais aussi de son âge, de sa situation familiale, de sa grossesse, de ses caractéristiques génétiques, de son affiliation ou non à une origine ethnique, de ses opinions politiques présumées ou assumées, de ses activités syndicales, de ses croyances religieuses présumées ou assumées, de son apparence physique, de son prénom et nom de famille, ou, sauf en cas d'incapacité reconnue par le médecin du travail, de son état de santé ou de son handicap, quel qu'il soit.

Lectra s'assure que tous les collaborateurs ont accès à des opportunités de développement professionnel équitables via un dispositif de gestion de carrière intégré au sein d'un Système d'Information de Ressources Humaines (SIRH).

Enfin, Lectra s'assure que les promotions et les augmentations de salaire sont basées sur des critères objectifs et transparents.

Lutte contre le harcèlement

Lectra pratique une politique de tolérance zéro à l'égard de toute forme de harcèlement que ce soit moral ou physique.

Le Groupe a déployé des modules de formation à la prévention du harcèlement dans son programme de développement professionnel. Cette formation obligatoire alerte tous les collaborateurs sur les enjeux et les comportements appropriés.

Lectra a également déployé un système de retour d'information anonyme permettant à tous les collaborateurs de signaler des incidents de harcèlement sans crainte de représailles.



Lectra s'engage

Transparence

Lectra garantit une transparence financière totale en publiant des informations claires et accessibles, conformément aux normes éthiques et légales, notamment avec la publication de rapports financiers trimestriels et annuels, accessibles à tous les actionnaires et parties prenantes, détaillant ses performances économiques.

Le Groupe s'appuie sur ses Commissaires aux comptes pour auditer ses états financiers semestriels. Ces audits visent à assurer la conformité avec les **normes comptables internationales** (IFRS) et les principes éthiques, ainsi qu'à vérifier l'efficacité des procédures de contrôle interne, éliminant ainsi toute pratique comptable trompeuse.

Lectra publie régulièrement des informations précises concernant ses activités et ses performances extra-financières. Depuis 2018, ces informations sont incluses dans la **Déclaration de Performance Extra-Financière** (DPEF) annuelle, et à partir de 2025, elles seront présentées dans le **rapport de durabilité** qui respecte les normes ESG internationales (ESRS).

La publication de politiques et procédures, qu'elles concernent l'ensemble des collaborateurs (politiques de voyage ou d'achats par exemple) ou certains métiers, favorise la transparence des règles à appliquer par les collaborateurs dans leurs tâches quotidiennes.

Enfin, des webinaires internes sont organisés trimestriellement, ou lorsque la situation le nécessite, afin d'informer l'ensemble des collaborateurs des résultats de l'entreprise, de la stratégie adoptée, de l'impact d'une réorganisation ou d'une acquisition par exemple, suivis d'une séance de questions réponses, ouverte à tous les collaborateurs.

Engagement envers la santé et la sécurité au travail

Lectra met en place des politiques strictes pour assurer un environnement de travail sûr et sain pour tous ses collaborateurs.

Ainsi, des mesures adaptées à chaque risque d'exposition sont mises en œuvre dans chacune des filiales. Cela passe par des formations relatives à la santé et la sécurité au travail ainsi que des exercices réguliers, ou encore par des formations auprès des collaborateurs exposés à la manipulation de produits dangereux, notamment sur les sites industriels. Enfin, le Groupe maintient un dialogue social permanent sur les sujets relatifs à la santé et la sécurité au travail.

Responsabilité

Lectra adopte une approche proactive et méthodique pour évaluer les risques associés à ses activités, reconnaissant que la gestion des risques est essentielle pour garantir la durabilité et la résilience du Groupe. Ce processus ne se limite pas aux aspects financiers, mais englobe également les risques opérationnels, réputationnels, sociaux et environnementaux.

Au niveau financier, cela implique une surveillance constante des performances financières et une gestion proactive des créances clients.

Au niveau opérationnel, Lectra met en œuvre des procédures rigoureuses incluant des audits réguliers, des formations pour les collaborateurs ainsi que la mise à jour des procédures de sécurité.

Enfin, au niveau réputationnel, des enquêtes de satisfaction client et des analyses de la couverture médiatique sont mises en place afin d'anticiper et réagir rapidement à toute situation susceptible d'affecter la perception de l'entreprise.

Lectra s'engage



Confidentialité / Propriété intellectuelle

La protection des informations, qu'elles appartiennent à Lectra, à ses collaborateurs ou aux parties prenantes avec qui elle collabore, est un impératif absolu.

Qu'il s'agisse de propriété intellectuelle ou d'information de diverses natures (données commerciales, données personnelles), Lectra s'engage contractuellement, mais aussi en interne, par ses politiques et ses procédures, à respecter la confidentialité des informations.

Enfin, le Groupe fait valoir ses droits en matière de propriété intellectuelle, s'il estime faire face à une violation.

Lectra s'engage



Responsabilité environnementale

Lectra engage des mesures pour réduire son impact environnemental et promouvoir des pratiques durables, notamment via le déploiement de sa politique environnementale et de son plan climat.

Ainsi, le Groupe met en œuvre une politique d'écoconception afin de prendre en compte et minimiser l'impact environnemental de chaque projet.

Lectra s'est également engagée, dans le cadre du programme de certification **Forest Stewardship Council® (FSC®)** à certifier sa chaîne de contrôle sur certains des consommables vendus à ses clients. Cela implique des audits internes et externes annuels afin de vérifier la bonne application des critères nécessaires au maintien de la certification obtenue en 2023.





Les collaborateurs de Lectra
s'engagent

Les collaborateurs de Lectra s'engagent

Intégrité

Chaque collaborateur s'engage à agir avec honnêteté et transparence dans toutes ses interactions avec les autres membres du personnel et avec toute personne en lien avec le Groupe, à signaler toute situation douteuse ou tous comportements contraires à l'éthique, en refusant strictement toute proposition directe permettant d'influencer son choix ou sa prise de décision.

Éthique des affaires

Chaque collaborateur se doit de signaler toute situation dont il pourrait être témoin et qui est contraire à l'éthique des affaires telle que définie par Lectra. En cas de proposition de cadeau de la part d'un partenaire (client, prospect, fournisseur, etc.), il doit systématiquement faire part de cette offre au Responsable Conformité pour évaluation.

Transparence

En matière financière, les collaborateurs concernés doivent traiter toute information de manière responsable et signaler toute irrégularité, dans le respect des procédures comptables établies. Ils s'engagent à respecter le calendrier de prévention des risques d'initiés.

De manière plus générale, le collaborateur doit communiquer ouvertement avec l'ensemble de ses collègues, et partager les informations pertinentes en toute transparence dans le respect des règles de confidentialité définies, et ce, quelle que soit sa position hiérarchique. Chaque collaborateur doit ainsi pratiquer l'écoute active puis communiquer de manière claire dans ses interactions au quotidien.

Diversité, inclusion et lutte contre le harcèlement

Chaque collaborateur s'inscrit activement dans un environnement de travail qui valorise la parité et respecte les différences culturelles, de genre, d'âge, de capacité ou d'orientation sexuelle.

Il contribue ainsi à la lutte contre toute forme de harcèlement. Cet engagement se manifeste notamment lors des réunions d'équipe, chacun veillant à ce que certaines voix ne dominent pas systématiquement les échanges, à intervenir lorsqu'il est témoin de comportements inappropriés, et à encourager ses collègues à adopter la même attitude proactive.

Droits des travailleurs

Chaque collaborateur se doit de soutenir tout collègue faisant face à une situation complexe pouvant entraîner une violation de ses droits. Les managers sont conscients des droits de chacun dans le cadre du travail, et veillent au respect des réglementations en vigueur.

Les collaborateurs de Lectra s'engagent

Respect des droits humains

Chaque collaborateur se doit de respecter les droits fondamentaux de chaque individu, et de signaler toute situation où ces droits pourraient être menacés.

Engagement envers la santé et la sécurité au travail

Le collaborateur doit respecter les protocoles de sécurité, utiliser correctement les équipements de protection lorsque nécessaire, et signaler tout danger ou incident de sécurité auprès des personnes compétentes.



Responsabilité

Chaque collaborateur, quelle que soit sa position dans l'organisation, s'engage à prendre ses responsabilités dans la limite de ses compétences et de son pouvoir, en respectant les engagements pris, et en contribuant activement aux objectifs de l'équipe et de l'entreprise.

Responsabilité envers les parties prenantes

Chaque collaborateur doit écouter et prendre en considération les besoins des clients, des fournisseurs et des partenaires, en s'engageant dans des dialogues constructifs pour améliorer les relations mutuelles, tout en trouvant des compromis.

Égalité des chances

Chaque collaborateur s'efforce de prendre les décisions les plus justes et les plus équitables possible dans son activité quotidienne. Plus généralement, chacun soutient les initiatives visant à respecter l'égalité de traitement et l'absence de discrimination, que ce soit en matière de recrutement, de promotion et de développement des talents.

Confidentialité / Propriété intellectuelle

Chaque collaborateur s'engage à suivre les politiques et procédures internes de l'entreprise dans la gestion et le traitement des informations sensibles, qu'elles appartiennent à Lectra, à l'un de ses collaborateurs ou à ses partenaires. Tout dysfonctionnement doit être signalé au supérieur hiérarchique afin de protéger l'entreprise de toute fuite d'information, préjudiciable à l'une des parties.

Les collaborateurs de Lectra s'engagent

Conformité aux lois et réglementations

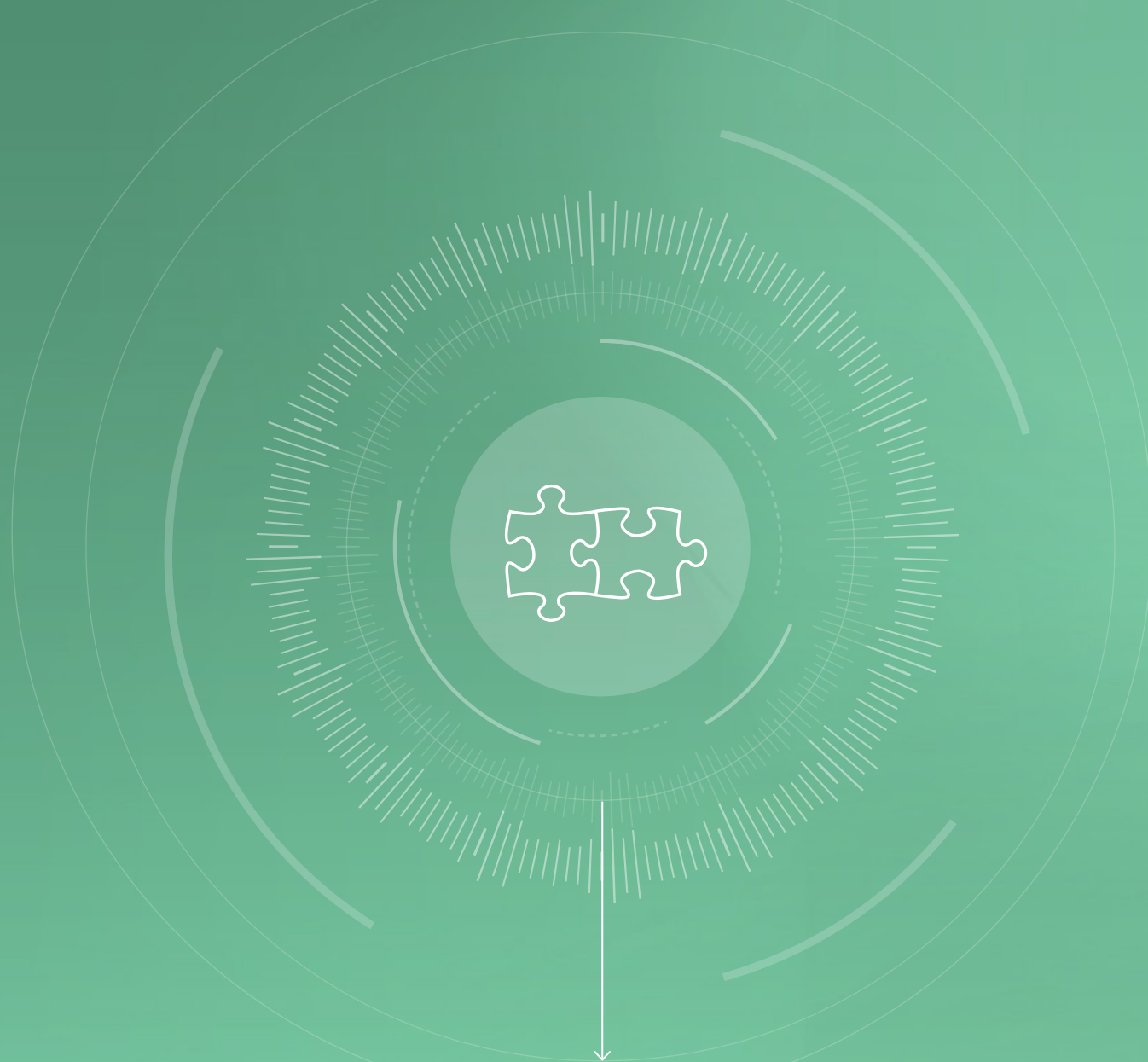
Chaque collaborateur doit se tenir informé des lois et réglementations applicables à son poste, et s'assurer que toutes ses pratiques professionnelles les respectent, que ce soit sur son lieu de travail ou lors de ses déplacements professionnels.

Chaque collaborateur contribue à la diffusion des bonnes pratiques durables à adopter au quotidien, indépendamment de ce qui est demandé par le Groupe, et s'engage à signaler toute situation nécessitant une amélioration.

Responsabilité environnementale

Chaque collaborateur est encouragé à adopter des pratiques durables au quotidien, notamment en réduisant le gaspillage, en favorisant le recyclage, et en privilégiant des choix plus respectueux de l'environnement dans son travail, comme l'utilisation des technologies digitales plutôt que papier.





Lectra demande
à ses partenaires de s'engager

Lectra demande à ses partenaires de s'engager

Faisant écho aux engagements pris par le Groupe, Lectra demande à ses parties prenantes d'appliquer les mêmes principes dans leur organisation interne, et vis-à-vis de leurs propres partenaires.

Intégrité

Le fournisseur s'engage à n'offrir aucun cadeau ni aucune incitation financière aux responsables achats de Lectra, et à informer immédiatement Lectra de toute situation de conflit d'intérêts pouvant affecter la relation d'affaires mutuelle.

Éthique des affaires

Le fournisseur doit adhérer au code éthique de Lectra, ou fournir un document équivalent déjà publié, couvrant l'ensemble de sa chaîne de valeur. En tout état de cause, le fournisseur doit s'engager en signant la **charte des achats responsables de Lectra** et reconnaître avoir pris connaissance du code éthique de l'entreprise.

Le Groupe demande à ses fournisseurs et partenaires de s'assurer que leurs pratiques de tarification sont transparentes et justes, évitant toute forme de concurrence déloyale.

Les mandataires commerciaux de Lectra, aussi appelés « agents », sont tenus au même respect des règles éthiques du Groupe et sont liés par un contrat d'affaires spécifique, leur travail contribuant directement aux résultats financiers du Groupe.

Transparence

La publication d'états financiers audités, tels que le Groupe le fait, est un gage d'assurance sur la transparence et la responsabilité financière.

Les fournisseurs industriels partagent régulièrement des rapports sur leur chaîne d'approvisionnement, permettant à Lectra d'avoir une visibilité sur les matériaux fournis et les conditions de production. Tout blocage dans l'un de ces processus, tel que celui d'un transitaire informant de changements dans les formalités administratives douanières, doit être signalé.

Lectra demande à ses partenaires de s'engager

Diversité, égalité des chances et lutte contre le harcèlement

Lectra demande à ses partenaires de mettre en place des programmes de recrutement visant des candidats issus de différents horizons, et de sensibiliser ses collaborateurs à la collaboration et au respect des différences.

Lectra demande à ses partenaires de déployer une politique stricte de lutte contre le harcèlement.

Respect des droits humains

Lectra demande à ses parties prenantes de déployer et respecter des politiques conformes à :

- > La Déclaration universelle des droits de l'homme,
- > des directives de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économiques),
- > des normes établies par les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT), telles que :
 - L'abolition effective du travail des enfants,
 - L'élimination de toute forme de travail forcé,
 - La garantie d'un milieu de travail sécurisé et salubre,
 - L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession,
 - La liberté d'association et la reconnaissance effective du droit de négociation collective.

Lectra demande à ses parties prenantes de s'assurer également que leurs sous-traitants respectent les droits de l'homme, particulièrement dans les pays où la réglementation est moins protectrice qu'au sein de l'Union européenne.

Engagement envers la santé et la sécurité au travail

Lectra demande à ses fournisseurs de mettre en œuvre des mesures de sécurité strictes et de sensibiliser leurs collaborateurs aux bonnes pratiques en matière de santé et de sécurité au travail.



Lectra demande à ses partenaires de s'engager

Responsabilité

Lectra encourage ses clients, notamment du secteur de la mode, à envisager l'adoption de pratiques de production durables, notamment par la réduction des déchets et l'utilisation de matériaux sourcés de manière plus responsable.



Par ailleurs, le Groupe recommande à ses partenaires de documenter chaque étape de leur processus. Cela permet de pouvoir retracer la chronologie des tâches effectuées en cas d'incident susceptible d'affecter les personnes concernées ou la relation d'affaires avec le Groupe, au regard des principes décrits au sein de ce code.

Le Groupe demande à ses fournisseurs de prendre en compte l'impact sur l'environnement, la santé, la sécurité et le bien-être des communautés environnantes dans tous leurs projets.

Confidentialité / Propriété intellectuelle

Tout interlocuteur traitant avec Lectra doit signer un accord de confidentialité protégeant les informations sensibles partagées par les deux parties.

Tout partenaire disposant d'un compte lui permettant d'accéder au système d'information de Lectra doit se conformer aux politiques en vigueur, notamment celles décrites par une charte informatique, et signer une convention d'accès au réseau Lectra.

Dans le cadre de projets communs, le Groupe et le partenaire définiront, ensemble et en amont, les contours de la propriété intellectuelle qui en résultera, au sein d'un contrat spécifique.

Lectra demande à ses partenaires de s'engager

Conformité aux lois et réglementations

Chaque partie prenante se doit de vérifier régulièrement sa conformité avec les réglementations locales et internationales en matière de commerce et d'environnement, de protection des données, et de droit du travail. Les prestataires de transport doivent s'assurer que leurs opérations respectent les normes relatives à la sécurité et au transport de marchandises, quel que soit le moyen de transport utilisé.

Responsabilité environnementale

Au-delà de la signature de la **charte achats responsables**, les fournisseurs industriels doivent s'engager à réduire leur empreinte carbone, notamment en investissant dans les énergies renouvelables au sein des installations où sont traitées les commandes de produits pour Lectra.

Le Groupe demande également à ses prestataires de transport de proposer, dans la mesure du possible, des moyens permettant de réduire l'empreinte carbone globale de leurs opérations.

De même, les partenaires doivent mettre en place un programme de recyclage pour réduire les déchets générés par les activités réalisées pour Lectra.

Lectra incite ses clients à travailler activement à la réduction de l'empreinte carbone de leur industrie, que ce soit en optimisant certains processus, comme les bains pour les peaux en cuir dans le secteur de l'automobile et de l'ameublement, par la recherche de sources d'approvisionnement plus responsables ou en garantissant la traçabilité des matériaux. De plus, pour les équipements fournis par Lectra, une notice de démontage est mise à disposition lorsque l'équipement arrive en fin de vie, facilitant ainsi le recyclage des différentes pièces.



Lectra demande à ses partenaires de s'engager





Le Comité éthique de Lectra

Le Comité éthique de Lectra

Le Comité éthique de Lectra a pour mission de :

- Assurer la diffusion étendue du Code éthique, notamment via des sessions de formation, et de proposer toute modification qu'il juge nécessaire,
- Écouter, soutenir et conseiller les collaborateurs et autres parties prenantes,
- Recevoir les alertes relatives au Code éthique et veiller à leur traitement approprié,
- Formuler des recommandations aux équipes dirigeantes sur les questions éthiques, tout en attirant leur attention sur les risques qui pourraient mettre en cause les activités de Lectra pour des raisons éthiques,
- Examiner, si nécessaire, toute communication liée à l'éthique au sein de Lectra, y compris avec des organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales,
- Participer, sur demande, à l'élaboration de procédures ou de politiques spécifiques au niveau local permettant de retranscrire opérationnellement chacun des principes et valeurs énoncés dans ce code éthique.

Le Comité éthique de Lectra est composé de :

-  **Daniel Harari**, *Président-Directeur Général*
-  **Anne Borfiga**, *Secrétaire Générale*
-  **Frédérique Duffaud**, *Directrice Durabilité*
-  **Clément Castano**, *Responsable conformité*

Le Comité éthique collabore étroitement avec la Direction juridique ainsi que la Direction des ressources humaines pour assurer la mise en place et le respect de ce code. Le Comité éthique dispose de la capacité d'ordonner des visites sur tous les sites de Lectra afin de vérifier l'application de ce code ou de mandater des tiers pour vérifier l'application de ce code. Le Comité éthique assure le suivi des résultats.

Le Comité éthique rend régulièrement compte aux différents Comités de durabilité du Conseil d'administration.



Dispositif de suivi, contrôle et
alerte

Dispositif de suivi, contrôle et alerte

Chez Lectra, la transparence et la responsabilité sont fondamentales.

Le dispositif de surveillance et d'alerte étendu permet à tous les collaborateurs, partenaires et parties prenantes de signaler toute situation qui pourrait s'avérer contraire aux principes du code éthique. Ce système d'alerte vise à protéger les droits des personnes et à garantir un environnement de travail sûr et respectueux pour tous.

La surveillance de la bonne application de ce code est assurée par :

- la hiérarchie, au quotidien,
- un dispositif de contrôles permanents et périodiques, piloté au sein de chaque région et au niveau du Groupe,
- un dispositif d'alerte interne (cf. procédure d'alerte).



Dispositif de suivi, contrôle et alerte

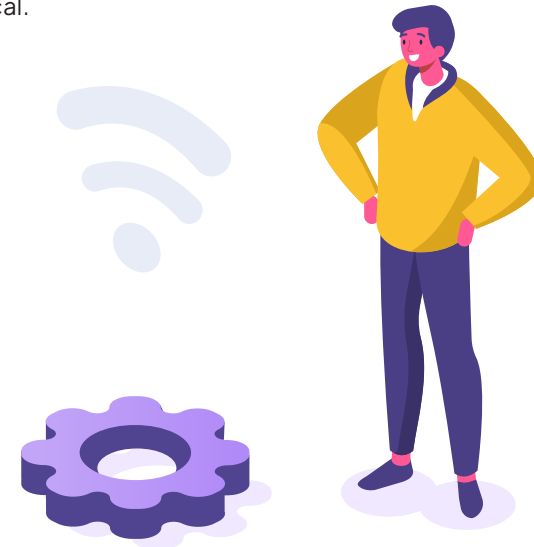
Principes liés au signalement

- > **Confidentialité** : tous les signalements sont traités de manière confidentielle. L'identité du lanceur d'alerte est protégée et les informations concernant les faits signalés sont traitées avec la plus grande rigueur,
- > **Accessibilité** : le dispositif d'alerte est accessible à tous les collaborateurs et parties prenantes de Lectra, qu'ils soient internes ou externes. Les signalements peuvent être effectués via un formulaire en ligne sécurisé ou par l'intermédiaire de canaux de communication dédiés,
- > **Protection du lanceur d'alerte** : Lectra garantit qu'aucune mesure de rétorsion ou de discrimination ne sera prise à l'encontre de toute personne effectuant un signalement de bonne foi, ceci afin d'encourager la remontée d'informations en toute confiance,
- > **Suivi des signalements** : chaque alerte est examinée par une équipe dédiée et transmise au Comité éthique de Lectra. Des mesures appropriées sont ensuite prises afin de résoudre la situation signalée. Chaque alerte est suivie d'une communication transparente sur les actions entreprises, dans la mesure du possible.

Lectra s'engage à créer un environnement de travail où chacun se sent suffisamment en confiance pour exprimer ses préoccupations. Le dispositif d'alerte étendu, qui est une composante essentielle de la culture d'entreprise, incarne notre volonté de promouvoir l'intégrité et le respect des droits humains.

Tous les collaborateurs et partenaires sont invités à utiliser ce dispositif en cas de nécessité pour promouvoir un cadre de travail éthique, responsable et respectueux des valeurs du Groupe.

Aucun signalement effectué dans le cadre de cette procédure ne doit contenir de faits, d'informations ou de documents soumis à des protections telles que le secret professionnel entre un avocat et son client, le secret relatif aux enquêtes ou aux instructions, le secret des délibérations judiciaires, le secret de la défense nationale ou encore le secret médical.





Sanctions

Tout comportement jugé inapproprié peut, en fonction de sa gravité, entraîner des sanctions conformément aux dispositions établies dans le règlement intérieur.

De plus, chaque collaborateur impliqué peut faire l'objet de poursuites devant les autorités judiciaires compétentes.

En cas de violation des règles de confidentialité et/ou de sécurité de l'information, il pourra être décidé, à titre de mesure conservatoire, de suspendre immédiatement les droits d'accès au système d'information du collaborateur concerné dès que les faits seront connus, dans l'attente de l'instruction du sujet.



**Plateforme d'alerte
(ouverte à toute personne interne et externe à Lectra) :**

<https://www.lectra-ethics.com/>



Glossaire

Glossaire

1.

Éthique des affaires

ensemble de principes qui régissent les pratiques commerciales justes et transparentes.

2.

Responsabilité sociale

engagement d'une entreprise à agir de manière éthique et à contribuer au bien-être de la société.

3.

Comité éthique

instance responsable de la mise en œuvre et du suivi du Code Éthique au sein de Lectra.

4.

Pacte mondial des Nations unies

initiative encourageant les entreprises à adopter des pratiques durables et socialement responsables.

5.

Rapport de durabilité

un rapport de durabilité est un document qui présente les performances d'une organisation en matière de durabilité et de responsabilité sociale. Il vise à communiquer de manière transparente les impacts environnementaux, sociaux et économiques des activités de l'organisateur.

6.

Normes ESG

les normes ESG (Environnementales, Sociales et de Gouvernance) désignent un ensemble des critères utilisés pour évaluer la performance d'une entreprise en matière de durabilité et de responsabilité sociétale. Elles sont de plus en plus utilisées par les investisseurs, les régulateurs et les consommateurs pour évaluer la durabilité et la responsabilité des entreprises, influençant ainsi les décisions d'investissement et les choix de consommation.

7.

Alerte interne

système permettant aux collaborateurs de signaler tout comportement contraire aux valeurs éthiques de l'entreprise. Elle repose sur une procédure clairement définie, publiée et expliquée aux collaborateurs.

8.

Signalement

action de rapporter une violation potentielle du Code Éthique ou des lois en vigueur.

9.

Sanctions

mesures disciplinaires pouvant être appliquées en cas de violation des règles éthiques ou de comportement inapproprié.

10.

Formation sur l'éthique

sessions éducatives destinées à sensibiliser les collaborateurs aux principes éthiques et aux comportements attendus.

11.

Partie prenante

une partie prenante désigne toute personne, groupe ou organisation qui a un intérêt dans les activités, les décisions et les résultats d'une entreprise. Cela inclut, sans s'y limiter, les collaborateurs, les clients, les fournisseurs, les investisseurs, les communautés locales, les autorités de régulation et les Organisations Non Gouvernementales. Les parties prenantes peuvent influencer ou être influencées par les actions de l'entreprise, et leur engagement est essentiel pour assurer la durabilité et la responsabilité sociale de l'organisation.

12.

Partenaire

un partenaire est une entité (individu, entreprise ou organisation) qui collabore avec Lectra dans le cadre d'une relation commerciale ou d'un projet commun partageant des objectifs, des ressources et des responsabilités pour atteindre des résultats mutuellement bénéfiques. Ainsi, les partenaires peuvent inclure des fournisseurs, distributeurs, clients stratégiques ou autres entreprises avec lesquelles Lectra s'associe pour développer des produits, services ou initiatives spécifiques.

LECTRA

We pioneer. You lead.